

Compte rendu de la réunion de Bureau du 18/09/2025

Etaient Présents : Alain DOUILLARD, Michel GODARD, Michel LAIZEAU

Absentes : Marie-Christine JUILLET et Martine THOMASSAINT

1/ Rémunérations :

- revalorisation de 1,5 % au 1er janvier 2026 pour les salaires de Maxime, Stéphane, Christiane et Frontyp
- entretiens annuels à faire en décembre
- concernant Christelle BOUQUET, MJ a fait son entretien annuel et sa rémunération fixée pour ce 1er septembre ainsi que sa revalorisation au 1er janvier 2026.

2/ Attestation d'honorabilité :

- enquête à faire auprès des présidents et présidentes de sections sur l'application de cette obligation de l'émargement dudit document par tous les encadrants de toutes les sections.

3/ Interdiction de fumer :

- S'assurer qu'aux abords des lieux sportifs, l'interdiction soit bien affichée et faire en sorte qu'elle soit respectée.

4/ Maison AST :

- établir une règle de prise en charge des coûts supplémentaires concernant l'activité administrative du hand assurée par M. DAOUPHARS.
- remettre à jour le règlement 'intérieur" ou les consignes d'utilisation de la Maison AST (penser aux bouteilles de verre)
- inventorier les détenteurs de clés de l'AST (responsables par sections)
- alarme : les badges de secours sont en possession de Michel LAIZEAU, il en reste 2
- contacter l'Agglo pour récupérer deux containers à déchets --> MJ
- démoussage de la toiture à prévoir en 2026
- Clefs de la BAL à conserver par Le trésorier Michel LAIZEAU et MC JUILLET
- câble HDMI fourni et le détrompeur
- MC a lavé les rideaux (merci à elle)
- Attention au frigidaire de la réserve qui n'est pas nettoyé régulièrement
- Achat à faire : vendre la double bacs et investir dans deux friteuses simples trepied gaz

5/ Minibus :

Nous allons racheter le minibus blanc du hand pour le mettre à disposition de l'AST OMNISPORTS avec un parking chez Carrosserie LEVEILLARD

Assurance à venir lors de l'achat du véhicule neuf.

6/ Assurances : AXA :

- attestations reçues toutefois l'échéance de cette dernière devra être au 31/12/2025. A suivre

7/ Réunion des dates exceptionnelles**8/ Logo :**

L'axe 1 mais la séparation des couleurs rouges et bleues devra être de droite à gauche comme l'ancien, le logo sera placé côté cœur.

9/ Échéances :

- il sera nécessaire de fixer en avril l'AG et l'AG extraordinaire de l'AST dans le but d'assurer le changement de présidence.

10/ Site Internet :

Pensez à mettre en œuvre la communication vers Alain DOUILLARD pour qu'il mette en ligne les informations nécessaires

Un compteur de visites du site a été mis en place ce 18 septembre 2025.

Désormais les comptes-rendus des réunions statutaires seront mis en ligne.

11/ Remise en ordre des taux d'intérêts des livrets des sections par le Crédit Agricole

Michel LAIZEAU a négocié avec le Crédit Agricole, l'application du taux uniforme pour toutes les sections à 1,20% pour les livrets ouverts.

12/ Dates exceptionnelles :

- la réunion aura lieu le 30 septembre.

13/ CODIR :

- fixer une date pour début novembre.

Rappel :

Communiquer la liste des licenciés de la dernière saison échue à Michel LAIZEAU ainsi que les attestations d'affiliation.